



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Janvier 2024

## DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DU CIRES



PIÈCE 1

### Renseignements administratifs sur le pétitionnaire



**Demande d'autorisation environnementale du Cires**

Pièce 1 : Renseignements administratifs sur le pétitionnaire

**ACACIDOACID230033/B**

# Acronymes

**Cires** : Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage





## Contenu

La présente pièce intitulée « renseignements administratifs sur le pétitionnaire » correspond à la pièce 1 du dossier de demande d'autorisation environnementale du Cires.

Elle répond aux exigences de l'article R.181-13 1° du code de l'environnement qui dispose que : « *La demande d'autorisation environnementale comprend les éléments communs suivants :*

*1° Lorsque le pétitionnaire est une personne physique, ses nom, prénoms, date de naissance et adresse et, s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination ou sa raison sociale, sa forme juridique, son numéro de SIRET, l'adresse de son siège social ainsi que la qualité du signataire de la demande [...] ».*

Tableau Renseignements administratifs

Intitulé	Informations
Raison sociale	Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra)
Forme juridique	Établissement public industriel et commercial (EPIC)
Site d'implantation de l'ICPE	Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires) Route départementale D960 - 10500 Morvilliers
N° SIRET (Siège)	B 390 199 669
N° SIRET (Cires)	B 39019966900032
Code APE (Cires)	3812 Z - Collecte de déchets dangereux
Adresse du siège social	Parc de la Croix Blanche, 1-7 rue Jean Monnet 92298 Chatenay-Malabry Cedex
Signataire de la demande	M. Pierre-Marie ABADIE, directeur général de l'Andra

## Mise à jour du dossier de demande d'autorisation environnementale du Cires en vue de l'enquête publique

À la suite des avis du Conseil national de protection de la nature (CNPN) et de l'Autorité environnementale (Ae) émis dans le cadre du processus d'instruction de la demande d'autorisation environnementale, des mises à jour ont été apportées par l'Andra dans certaines pièces du dossier (déposé pour instruction le 9 avril 2023) avant son passage en enquête publique.

Pour assurer la clarté de l'information du public, l'Andra assure la traçabilité de ces mises à jour.

Toutes les adaptations (modifications ou ajouts) se matérialisent par un surlignage gris dans le corps du texte, les corrections mineures de forme et de mise en cohérence ne sont pas matérialisées.







**AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION  
DES DÉCHETS RADIOACTIFS**

1-7, rue Jean-Monnet  
92298 Châtenay-Malabry cedex  
Tél. : 01 46 11 80 00

[www.andra.fr](http://www.andra.fr)



© Andra • Janvier 2024 • Création graphique : Agence Les Récréateurs • Crédit photo : Andra / Vincent Duterme